



# Formulaire COVID-19

Obligatoire pour tous les participants à la colo 2021  
colons, moniteurs, cuisiniers.

## Données personnelles (1 document par fratrie)

Les informations fournies servent exclusivement à retracer d'éventuelles chaînes d'infection. Elles seront traitées de manière confidentielle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Particularité de santé qui pourrait être prise pour du COVID-19 (asthme, allergie) : \_\_\_\_\_

Autotest effectué dans les 48h :  oui  non      Résultat :  - négatif  + positif

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Particularité de santé qui pourrait être prise pour du COVID-19 (asthme, allergie) : \_\_\_\_\_

Autotest effectué dans les 48h :  oui  non      Résultat :  - négatif  + positif

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Particularité de santé qui pourrait être prise pour du COVID-19 (asthme, allergie) : \_\_\_\_\_

Autotest effectué dans les 48h :  oui  non      Résultat :  - négatif  + positif

Personne accompagnante (pour les colons) : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ N° téléphone : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Heure d'arrivée : \_\_\_\_\_

## Je (nous) certifie (-ons) que je (nous) ne présente (-ons) pas de symptômes du COVID-19.

Rappel des symptômes : douleurs musculaires, fièvre, sensation de fièvre, insuffisance respiratoire, maux de gorge, perte soudaine de l'odorat et/ou du goût, toux (toux sèche irritante). Plus rarement : conjonctivite, maux de tête, rhume, symptômes gastro-intestinaux. (Selon OFSP le 03.06.2020)

**Les personnes présentant des symptômes ou qui sont diagnostiquées COVID-19 ne sont pas autorisées à participer au camp.** (Selon les conditions cadres régissant les camps dans les domaines de la culture, des loisirs et du sport de l'OFSP)

**Je (nous) m'engage (nous engageons) à suivre le Plan de Protection de la Colonie, accessible sur le site.**

**Signature(s) des participants et de leur accompagnant pour les mineurs :**

**Ce document est à transmettre au membre du comité qui fait l'introduction de la semaine de colo, le dimanche.** Il est à disposition des autorités sanitaires et pourrait être transmis, si nécessaire, au Médecin cantonal dans le cadre d'une enquête d'entourage.